



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De SAINT-NAZAIRE LES EYMES

Jeudi 08 février 2024 – 12h / 13h30



### Compte-rendu

#### Présents :

Alizée HEQUET, Mahdi TERFASSI, Gabriel BOUAFOURA, Arthur DIMIER, Camille LAMURE, Giulia GENTHON, Péma VACCARI, Alice LEGER-VILLA, Lilian MOREAU, Théo DUCLAUX, Tifenn FLOCARD, Léo ALVES PEREIRA ; Romy VERDANT, Noah JEAN.

Et ;

Eric CHARPENTIER, adjoint CMA délégué aux affaires scolaires ; Martina STUMPF, adjointe CMA à l'environnement ; Elodie BOUZON, conseillère municipale ; Cloé COURBON, responsable du service Enfance-Jeunesse.

Absent(e) excusé(e) : Michèle FLAMAND, Maire de la commune ; Denis BERNE, adjoint CMA aux affaires sociales et à l'énergie.

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

#### **1- Vote du CR de janvier 2024**

Quelque(s) modification(s) sont apportée(s) au compte rendu :

- Ajout du mot « la » dans la phrase suivante : « Les enfants du CME vont également passer dans les classes pour expliquer la demi-journée d'animation »

Après modification, le compte rendu est adopté par 14 pour ; 0 abstention, 0 contre.

Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

#### **2- L'araignée au parc des écoutoux**

Eric CHARPENTIER nous informe que l'araignée a été commandée pour un coût de 4 090 €. Il informe également que nous avons demandé un devis pour l'installation de cette dernière. Celui-ci sera sans doute égal ou supérieur au coût de la structure.

L'araignée sera positionnée en amont du terrain de boules, sur un terrain qui est pratiquement plat et sans arbres à couper pour l'installation.

Eric CHARPENTIER souligne qu'une fois l'installation effectuée, une cérémonie d'inauguration sera organisée.

#### **3- Logo du conseil municipal pour enfants.**

Eric CHARPENTIER montre aux élus enfants les quatre versions proposées par un graphiste qui a travaillé sur la proposition de logo faite par les enfants élus.

Les enfants votent pour la version qu'ils préfèrent :

Le 7 mars 2024

Version 1 : 0 vote

Version 2 : 9 votes

Version 3 : 0 vote

Version 4 : 5 votes

La version 2 sera donc prochainement améliorée par le graphiste, en fonction des remarques des enfants et sera exposée aux enfants du CME au prochain conseil municipal enfants.

#### **4- Matinée avec la LPO pour construire des abris à chauve-souris**

Martina STUMPF nous informe que la demi-journée à un coût total de 740 €. Nous sommes actuellement dans l'attente d'inscription afin de concrétiser cette action.

Eric CHARPENTIER souligne l'importance des élus enfants dans la diffusion de l'information.

#### **5- Atelier lecture**

Eric CHARPENTIER informe tous les enfants élus que personne (à ce jour) ne s'est inscrit pour l'atelier lecture.

Plusieurs questions se posent donc :

- Est un problème de choix de journée ?
- Est-ce un problème de communication ?
- Est-ce un problème d'attrait pour l'activité ?

L'ensemble des élus enfants et adultes choisissent donc :

- De remettre l'affiche en place afin de prolonger le délai d'inscription au 15 mars.
- D'inscrire plusieurs élus enfants volontaires pour ce projet afin qu'il y ait déjà des noms sur les affiches.
- Prendre contact avec chaque enseignante de CE2 / CM1 / CM2 pour qu'elles puissent aider à la bonne conduite du projet lecture.
- Mettre une affiche dans chaque classe afin de faciliter les inscriptions.
- Camille LAMURE, Théo DUCLAUX, Tifenn FLOCARD se sont portés volontaires pour aller à la rencontre d'Hélène JONQUIERES, la bibliothécaire afin de lui exposer le projet et lui demander de l'aide.
- Théo DUCLAUX, Pema VACCARI, Alizée HEQUET et Alice LEGER-VILLA se sont portés volontaires pour écrire le mot à destination des personnes âgées afin de les informer de l'évènement à venir.

La séance se termine à 13h20.

Lors du prochain CME, le futur film du « ciné jeune » sera sélectionné.